



BILAN DES RÉALISATIONS 2011-2012

**ÉVOLUTION DES PRATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES
DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ACCOMPAGNÉES
PAR LES CLUBS-CONSEILS EN AGROENVIRONNEMENT**

Mai 2013

PRODUCTION ET PUBLICATION

Recherche

Coordination services-conseils

Collaboration à la recherche

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Rédaction

Coordination services-conseils

La Coordination services-conseils désire remercier tous les partenaires qui ont collaboré, de près ou de loin, à la rédaction de cette publication et, plus particulièrement, les agricultrices et agriculteurs ainsi que les conseillères et les conseillers des clubs-conseils en agroenvironnement.

Publication

Coordination services-conseils
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 110
Longueuil (Québec) J4H 4E7

Téléphone : 450 679-0540, poste 8733
Télécopieur : 450 463-5206

Courriel : info@coordination-sc.org

Sites Internet : www.clubsconseils.org
www.agricconseils.qc.ca

Toute reproduction totale ou partielle est autorisée avec la mention de la référence :

COORDINATION SERVICES-CONSEILS. *Bilan des réalisations 2011-2012 – Évolution des pratiques agroenvironnementales des exploitations accompagnées par les clubs-conseils en agroenvironnement*, 2013, 29 pages.

ISBN 978-2-923996-14-1 (version imprimée)
ISBN 978-2-923996-15-8 (version PDF)

2013 Coordination services-conseils
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2013

TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE	4
PORTRAIT DES CLUBS-CONSEILS EN AGROENVIRONNEMENT	5
RÉALISATIONS 2011-2012 DES CLUBS-CONSEILS EN AGROENVIRONNEMENT - INTRODUCTION.....	6
FAITS SAILLANTS	7
PORTRAIT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES MEMBRES DES CLUBS-CONSEILS EN AGROENVIRONNEMENT	9
PLAN D'ACCOMPAGNEMENT AGROENVIRONNEMENTAL	11
Diagnostic	11
Plan d'action	11
Mise en œuvre	11
Évaluation	11
RESPECT DES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES	13
GESTION DES FERTILISANTS	15
RÉDUCTION DE L'UTILISATION DES PESTICIDES.....	16
PRATIQUES CULTURALES DE CONSERVATION	18
PROTECTION DES COURS D'EAU	21
PLAN D'ACTION DES PAA.....	22
ACTIVITÉS COLLECTIVES RÉALISÉES	24
ANNEXE 1	25
Données régionales	25
Liste des tableaux.....	29

GLOSSAIRE

AAC	Agriculture et Agroalimentaire Canada
Bilan P	Bilan de phosphore
CCAE	Clubs-conseils en agroenvironnement
CDAQ	Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec
CÉROM	Centre de recherche sur les grains inc.
CSC	Coordination services-conseils
IRDA	Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MDDEP	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
PAA	Plan d'accompagnement agroenvironnemental
PAEF	Plan agroenvironnemental de fertilisation
REA	Règlement sur les exploitations agricoles
UPA	Union des producteurs agricoles

PORTRAIT DES CLUBS-CONSEILS EN AGROENVIRONNEMENT

Les clubs-conseils en agroenvironnement (CCAÉ) sont des regroupements volontaires de producteurs agricoles qui favorisent, sur leur ferme, des pratiques respectueuses de l'environnement. Présents sur tout le territoire québécois, 78 CCAÉ regroupent près de 315 conseillers qui offrent des services-conseils de pointe en agroenvironnement à plus de 8 900 exploitations agricoles membres de la province. Un CCAÉ regroupe en moyenne 115 entreprises agricoles membres pour lesquelles environ quatre conseillers sont embauchés afin d'assurer la prestation de services-conseils en agroenvironnement.

Les CCAÉ accompagnent les agriculteurs dans tous les domaines d'intervention agroenvironnementale. Ils offrent des services-conseils qui sont gérés et administrés par 371 agriculteurs administrateurs et dispensés par des professionnels de l'agroenvironnement. Les services-conseils offerts sont sensiblement les mêmes d'une région à l'autre et sont regroupés selon les axes d'intervention suivants :

- amélioration de la gestion des matières fertilisantes;
- réduction de l'utilisation et gestion raisonnée des pesticides;
- adoption de pratiques culturales de conservation;
- aménagement et protection des cours d'eau;
- atténuation des gaz à effet de serre;
- amélioration de la biodiversité et cohabitation harmonieuse.

Une démarche individuelle

Accompagnés par les conseillers des CCAÉ, les agriculteurs évaluent l'impact de leurs pratiques sur l'environnement et effectuent des changements pour concilier leurs activités et la protection des ressources naturelles qui les entourent.

Une démarche collective

Les CCAÉ offrent de nombreuses activités de formation et d'information destinées à leurs membres ainsi qu'à l'ensemble de la communauté agricole. Ils organisent également des essais et démonstrations de nouvelles techniques de production respectueuses de l'environnement.

RÉALISATIONS 2011-2012 DES CLUBS- CONSEILS EN AGROENVIRONNEMENT - INTRODUCTION

Ce bilan présente les principales réalisations des CCAE pour la période comprise entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012. Cette année encore, les projets réalisés par les CCAE démontrent l'effort et la détermination de l'organisation à protéger l'environnement en milieu agricole. Nous sommes fiers de partager avec vous ces réalisations.

La très grande majorité des informations proviennent des rapports d'activités produits par les CCAE de la province. Les renseignements qu'ils contiennent sont issus des plans d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) élaborés pour les agriculteurs par les conseillers des CCAE. Certaines informations ont également été fournies par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). En comparant les données contenues dans les tableaux du présent document avec celles publiées dans les bilans antérieurs, le lecteur trouvera quelquefois des données qui diffèrent. D'une année à l'autre, les données provenant des PAA sont mises à jour par les conseillers des CCAE expliquant ainsi les légères différences observées. De plus, l'année 2009-2010 a connu l'arrivée d'une nouvelle version du PAA. Des modifications dans les libellés des questions ont conduit à des interprétations différentes des résultats et, dans certaines situations, ont rendu impossible la comparaison des résultats avec les années antérieures. La Coordination services-conseils (CSC) estime que les données présentées dans ce bilan sont les plus exactes possible.

Ce rapport a été rédigé avec rigueur par la CSC. Il ne doit pas être considéré comme une revue exhaustive du contenu des PAA, mais plutôt comme un aperçu des tendances quant à l'adoption de pratiques agroenvironnementales.

FAITS SAILLANTS

- En date du 31 mars 2012, 8 945 exploitations agricoles étaient membres actifs des 78 CCAE et 315 conseillers les accompagnaient dans leur démarche agroenvironnementale;
- En date du 31 mars 2012, 31 % des exploitations agricoles du Québec étaient membres d'un CCAE, comparativement à seulement 10 % il y a 11 ans;
- En date du 31 mars 2012, les 8 945 exploitations agricoles membres des CCAE regroupaient 49 % du cheptel québécois et 50 % des superficies cultivées au Québec;
- Du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2012, 13 615 producteurs agricoles ont amorcé la réalisation d'un PAA. Parmi ceux-ci, on compte 12 027 membres des CCAE et 1 588 non-membres;
- 99,6 % des exploitations agricoles accompagnées par les CCAE entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012 avaient la capacité de disposer de leur charge totale en phosphore, selon la norme du *Règlement sur les exploitations agricoles* (REA);
- Les superficies faisant l'objet de dépistage sont passées de 317 018 ha en 2004-2005 à 473 080 ha en 2011-2012 représentant 77 % des superficies ayant fait l'objet d'interventions phytosanitaires. Par rapport à 2010-2011, 17 140 hectares de plus sont dépistés;
- La proportion des superficies en semis direct des entreprises accompagnées depuis 2004 a triplé en sept ans passant de 8 % à 24 % des superficies ayant fait l'objet d'un travail du sol, soit 135 199 ha;
- Pendant que la pratique du semis direct augmentait, la proportion des surfaces labourées a diminué passant de 58 % à 41 % (233 064 ha) des superficies ayant fait l'objet d'un travail du sol entre 2004-2005 et 2011-2012;
- Pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012, 47 % (485 170 ha) des superficies cultivées étaient protégées durant l'hiver par une couverture végétale tel que les cultures d'automne, les engrais vert, les prairies, les pâturages et les cultures permanentes;
- Sur les 1 033 106 hectares en culture chez les membres des CCAE seulement 221 595 ha sont labourés à l'automne, on peut donc avancer que plus de 75 % des surfaces en culture chez les membres ont une forme de protection contre l'érosion par l'utilisation de techniques tel que le travail réduit du sol et le semis direct ou par une couverture végétale à l'hiver;
- Environ 99 000 actions agroenvironnementales ont été planifiées par les exploitations agricoles dans le cadre de la réalisation de PAA pour la période du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2012 :
 - dont près de 39 000 actions visant la mise en conformité des entreprises agricoles aux exigences environnementales;
 - dont près de 60 000 actions visant l'adoption de pratiques agroenvironnementales optimales autres que celles exigées par la réglementation;

- Les CCAE ont réalisé 244 activités collectives dans toutes les régions du Québec attirant plus de 8 200 participants pour l'année 2011 -2012.

PORTRAIT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES MEMBRES DES CLUBS-CONSEILS EN AGROENVIRONNEMENT

En date du 31 mars 2012, 8 945 exploitations agricoles étaient membres actifs des CCAE. Le nombre d'exploitations agricoles membres des CCAE a augmenté cette année de 4,55 % par rapport à l'année dernière et de 14,8 % par rapport à 2004-2005. Le nombre de CCAE est passé de 83 à 78, notamment parce que certains CCAE ont fusionné. Grâce aux 315 conseillers travaillant au sein des 78 CCAE de la province, ces entreprises ont pu recevoir l'accompagnement nécessaire pour soutenir leur démarche agroenvironnementale. Un CCAE regroupe en moyenne 115 exploitations agricoles pour lesquelles environ 4 conseillers sont embauchés afin d'assurer la prestation de services-conseils en agroenvironnement.

Tableau 1 : Évolution du nombre d'exploitations agricoles membres, de conseillers et de CCAE entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2012

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Membre	7 790	8 368	8 294	8 287	8 340	8 442	8 555	8 945
Conseiller	290	300	300	305	284	285	298	315
CCAE	83	83	83	83	82	81	79	78

En date du 31 mars 2012, 31 % des exploitations agricoles du Québec sont membres d'un CCAE, comparativement à seulement 10 % il y a 11 ans.

Tableau 2 : Répartition des exploitations agricoles membres des CCAE par type de production agricole, entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2012

Type de production agricole ¹	Pourcentage (%) ²							
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Production animale	33	35	36	36	36	36	39	40
Avicole	31	34	35	35	37	35	41	43
Bovine	19	21	22	23	23	24	26	28
Laitière	45	46	47	47	47	47	50	51
Ovine	19	19	22	21	22	21	23	23
Porcine	48	52	52	53	51	52	52	53
Autres	6	7	7	6	6	5	5	5
Production végétale	20	23	24	24	25	25	27	29
Fruitière	25	28	30	31	31	33	34	35
Grandes cultures	20	24	26	26	26	27	29	31
Horticole	8	11	13	11	13	14	13	14
Maraîchère	24	25	25	24	24	25	25	24
Serricole	5	5	5	5	5	5	3	3
Autres ³	15	15	16	13	17	13	0	0
Autres productions agricoles	5	6	2	2	2	3	4	6
TOTAL	26	28	28	28	28	29	30	31

Source : Direction de l'agroenvironnement et du développement durable, MAPAQ, mars 2012.

¹ Selon la production principale de l'exploitation agricole;

² Pourcentage des exploitations agricoles membres des CCAE par rapport au nombre total d'exploitations agricoles, par type de production agricole;

³ La catégorie « Autres productions végétales » a été supprimée de la version 2011 de la fiche du producteur agricole du MAPAQ, toutes les autres productions végétales se retrouvent maintenant dans la catégorie « Autres productions agricoles ».

En date du 31 mars 2012, les exploitations agricoles membres des CCAE regroupaient 1 007 510 unités animales, soit 49 % des 2 050 099 unités animales du cheptel québécois tout en représentant 40 % du total des éleveurs de la province. Les exploitations agricoles membres élèvent 49 % des unités animales des élevages porcins québécois, 53 % des

élevages laitiers, 48 % des élevages ovins, 47 % des élevages bovins et 46 % des élevages avicoles.

Tableau 3 : Répartition des unités animales par type d'élevage chez les exploitations agricoles membres des CCAE, entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2012

Type d'élevage	Pourcentage (%) ¹							
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Avicole	35	40	40	38	38	38	41	46
Bovin	36	37	40	42	42	42	45	47
Laitier	49	49	49	50	50	50	52	53
Ovin	38	40	42	43	44	44	46	48
Porcin	53	55	52	53	52	53	50	49
Autres élevages	18	22	22	19	20	19	21	22
TOTAL	46	48	47	47	47	48	48	49

Source : Direction de l'agroenvironnement et du développement durable, MAPAQ, mars 2012.

¹ Pourcentage des unités animales en inventaire des exploitations agricoles membres des CCAE par rapport au nombre d'unités animales de l'ensemble des exploitations agricoles, par type d'élevage.

Les superficies en culture des exploitations agricoles membres représentent 1 033 106 hectares, soit près de la moitié des 2 084 310 hectares cultivés au Québec. La répartition des superficies cultivées des exploitations membres des CCAE par rapport à l'ensemble des superficies cultivées au Québec en 2011-2012 a légèrement augmenté par rapport à 2010-2011 pour atteindre maintenant 50 %.

Tableau 4 : Répartition des superficies cultivées chez les exploitations agricoles membres des CCAE par type de culture, entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2012

Type de culture	Pourcentage (%) ¹							
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Céréales et protéagineux	50	53	53	54	54	54	55	57
Fruits et légumes	38	44	45	46	45	45	45	46
Maïs ensilage	45	46	46	48	49	49	51	52
Maïs-grain	40	43	43	44	45	45	48	49
Pâturages	32	34	36	37	38	38	41	45
Prairies	42	43	44	45	45	45	47	49
Soya	38	41	43	45	46	46	47	49
Autres cultures	26	30	42	51	51	52	43	45
TOTAL	41	43	44	45	46	46	48	50

Source : Direction de l'agroenvironnement et du développement durable, MAPAQ, mars 2012.

¹ Pourcentage des superficies cultivées par les exploitations agricoles membres des CCAE par rapport à celles cultivées par l'ensemble des exploitations agricoles, par type de culture.

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT AGROENVIRONNEMENTAL

Le PAA est un outil de travail facilitant l'établissement d'un diagnostic de l'exploitation agricole et d'un plan d'action à mettre en œuvre afin d'aider celle-ci à atteindre ses objectifs agroenvironnementaux. Par la suite, il permet aux exploitations agricoles de réaliser un suivi des actions recommandées.

Le formulaire du PAA est disponible à l'adresse Internet du MAPAQ :
<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Pages/Accueil.aspx>

Le PAA se décrit en quatre étapes :

Diagnostic

Le diagnostic consiste à dresser le portrait agroenvironnemental de l'exploitation. Réalisé à l'aide d'un questionnaire identique pour toutes les exploitations agricoles, il tient compte de trois grandes priorités. La première porte sur l'évaluation du bilan de phosphore; la deuxième traite de l'évaluation des pratiques relatives au REA et la troisième évalue les autres pratiques agroenvironnementales optimales.

Plan d'action

Cette étape, élaborée avec la collaboration du producteur agricole, consiste à analyser les solutions possibles, à choisir lesquelles seront réalisées et à établir un plan d'action. Le plan regroupe des actions des différents professionnels œuvrant auprès de l'entreprise et comprend des échéances et des indicateurs.

Les actions sont groupées selon les trois grands défis que doivent relever les exploitations agricoles. Ces défis, qui découlent des trois grandes priorités mentionnées dans le diagnostic, sont :

- la gestion du surplus de phosphore;
- le respect des pratiques relatives au REA;
- l'adoption de pratiques agroenvironnementales optimales.

Mise en œuvre

Les CCAE accompagnent les exploitations agricoles pour mettre en œuvre les actions qu'elles ont planifiées, toutefois, c'est l'exploitant qui est responsable d'accomplir les actions prévues dans son plan d'action.

Évaluation

L'évaluation des interventions réalisées par les exploitations agricoles est à la fois individuelle et collective. L'évaluation individuelle consiste à revoir le plan d'action pour permettre au producteur agricole et au conseiller accompagnateur d'inscrire le degré de réalisation des actions planifiées.

L'évaluation collective est consignée dans un rapport d'activité et un plan de travail produits annuellement par chacun des CCAE. Il s'agit d'un mécanisme de reddition de comptes. Ces documents contiennent des informations provenant des PAA des exploitations agricoles ainsi que celles ayant trait aux activités collectives du regroupement.

Pour la période comprise entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2012, 13 615 exploitations agricoles furent accompagnées par les conseillers des CCAE pour l'établissement du

diagnostic de leur exploitation et l'élaboration d'un plan d'action agroenvironnemental. Parmi celles-ci, on compte 12 027 exploitations membres des CCAE et 1 588 non-membres. Pour une huitième année consécutive, 5 003 exploitations agricoles ont obtenu une mise à jour et un accompagnement pour la réalisation de leur PAA soit 67 % des 7 492 exploitants agricoles qui ont eu un PAA en 2004-2005.

Tableau 5 : Évolution du nombre de PAA réalisés chez les exploitations agricoles accompagnées par les CCAE, pour la période du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2012

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Total
Nombre de PAA complétés pour les membres des CCAE									
▪ Première année du PAA ¹	7 492	1 040	645	531	497	552	602	668	12 027
▪ Deuxième année du PAA ²	--	7 148	915	606	534	520	532	634	
▪ Troisième année du PAA ²	--	--	6 682	827	566	485	467	527	
▪ Quatrième année du PAA ²	--	--	--	6 284	775	510	470	442	
▪ Cinquième année du PAA ²	--	--	--	--	5 940	737	481	458	
▪ Sixième année du PAA ²	--	--	--	--	--	5 573	700	461	
▪ Septième année du PAA ²							5 267	671	
▪ Huitième année du PAA ²								5 003	
Nombre de PAA complétés pour les non-membres ³	432	77	84	137	270	295	160	133	1 588
TOTAL	7 924	8 265	8 326	8 385	8 582	8 672	8 679	8 997	13 615

¹ Exploitations agricoles membres d'un CCAE ayant réalisé la première année d'un PAA. Cette étape consiste à effectuer un diagnostic de l'exploitation agricole et à cibler les actions à mettre en œuvre;

² Exploitations agricoles membres d'un CCAE ayant une mise à jour de leur PAA ainsi qu'un accompagnement pour la mise en œuvre des actions planifiées dans leur plan d'action;

³ Exploitations agricoles n'étant pas membres d'un CCAE et ayant obtenu un PAA.

RESPECT DES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

Entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012, 98 % des exploitations agricoles membres des CCAE ont obtenu un plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF).

Tableau 6 : Nombre d'exploitations agricoles membres des CCAE ayant des PAEF pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2012

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre d'exploitations agricoles membres visé par le PAEF	8 322	8 382	8 935
Nombre d'exploitations agricoles membres ayant obtenu un PAEF	8 206 (99 %)	8 240 (98 %)	8 777 (98 %)

Au cours de cette même période, les CCAE ont aussi réalisé plus de 8 780 bilans de phosphore (bilan P). Le diagnostic issu du bilan de phosphore des entreprises agricoles membres des CCAE permet d'établir, pour les données recueillies au cours de l'année 2011-2012, que 99,6 % des exploitations agricoles avec des lieux d'élevage ou d'épandage ont, selon la norme du REA, la capacité de disposer de leur charge totale en phosphore.

Globalement, pour la période du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2012, le nombre d'exploitations agricoles membres des CCAE qui est en surplus de phosphore est passé de 14 % à 0,4 %. Parallèlement, le surplus de phosphore de ces exploitations a diminué de façon importante, passant de 2 051 tonnes de P₂O₅ à 88 tonnes. Les 8 743 exploitations agricoles en équilibre ont la capacité de recevoir 43 516 tonnes métriques de phosphore supplémentaire.

Tableau 7 : Nombre et proportion des exploitations agricoles membres des CCAE réparties selon l'état du bilan de phosphore, pour la période du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2012¹

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre total d'exploitations avec un bilan de phosphore inscrit dans le PAA pour l'année	6 454	7 857	8 086	8 106	8 076	8 184	8 382	8 780
▪ Nombre d'exploitations agricoles en équilibre	5 565 (86 %)	6 973 (89 %)	7 400 (92 %)	7 492 (92 %)	7 622 (94 %)	7 886 (96 %)	8 291 (99 %)	8 743 (99,6%)
▪ Capacité de réception des exploitations en équilibre (tm P ₂ O ₅)	28 415	36 933	40 090	40 407	44 902	42 755	43 724	43 516
▪ Exploitations agricoles en surplus	889 (14 %)	884 (11 %)	686 (8 %)	614 (8 %)	454 (6 %)	298 (4 %)	91 (1 %)	37 (0,4%)
▪ Surplus de phosphore des exploitations en surplus (tm P ₂ O ₅)	2 051	2 335	1 405	1 138	757	446	125	88

¹ La répartition des exploitations agricoles membres des CCAE est présentée selon l'état du bilan de phosphore inscrit dans le PAA pour chacune des années. Depuis le 1^{er} avril 2010, les exploitations agricoles visées doivent disposer des superficies requises pour la totalité de la charge de phosphore (P₂O₅). Dans ce tableau, les exploitations agricoles en équilibre disposent des superficies requises pour épandre la totalité de la charge P₂O₅. Les exploitations agricoles en surplus ne disposent pas des superficies requises pour épandre la totalité de la charge de P₂O₅. Cette répartition est établie pour 94 % (78) des CCAE en 2004-2005 et 100 % des CCAE à compter de 2005-2006.

Chez les exploitations agricoles membres des CCAE, le taux d'adoption de la pratique de posséder des analyses récentes des déjections animales en 2011-2012 est resté au même niveau qu'en 2010-2011, soit à 61 %. Cependant, il était stable à près de 50 % les années précédentes. Le changement de libellé entre les versions 2009 et 2010 du PAA a amélioré la précision de cette information. De plus, l'arrivée d'une modification réglementaire qui oblige la caractérisation des déjections animales a probablement influencé ce résultat. Le taux

d'adoption de la pratique de posséder des analyses récentes des sols a eu une légère augmentation à 85 % dans la dernière année.

On note une légère augmentation de l'adoption de la pratique d'épandage des déjections animales à l'aide de rampe en 2011-2012, avec un taux de 99 %.

Finalement, l'adoption de la pratique d'interdire l'accès des animaux aux cours d'eau a aussi connu une augmentation avec un taux de 90 %.

Les augmentations de taux d'adoption de ces pratiques depuis les trois dernières années sont probablement le résultat de l'accompagnement offert par les CCAE combiné aux échéances réglementaires qui sont arrivées à terme.

Tableau 8 : Taux d'adoption des principales pratiques relatives au REA par les exploitations agricoles membres des CCAE, pour la période du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2012

Pratique relative au REA	Exploitation agricole ayant adopté la pratique (%) ¹							
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Posséder des analyses récentes des déjections animales produites par l'exploitation ²	52	53	49	49	49	52	61	61
Posséder des analyses récentes des sols pour l'ensemble des champs	85	82	80	78	76	79	82	85
Épandre des déjections animales liquides aux champs à l'aide d'une rampe ³	29	43	54	60	64	86	98	99
Interdire l'accès des animaux aux cours d'eau pour s'abreuver librement	63	68	73	76	80	86	88	90

¹ Proportion entre le nombre d'exploitations agricoles qui ont adopté la pratique et le nombre d'exploitations agricoles concernées par la pratique. Une pratique est considérée adoptée quand elle est présente sur tous les lieux de l'exploitation agricole. Établie pour 94 % (78) des CCAE en 2004-2005 et 100 % des CCAE à compter de 2005-2006;

² Dans la version 2009 du PAA, la question liée à cette information ne faisait pas la distinction entre les producteurs agricoles qui possèdent des déjections animales et ceux qui en reçoivent. L'obligation de posséder des analyses s'applique seulement aux exploitations qui possèdent des déjections animales. Dans la version 2010 du PAA, la question fait cette distinction;

³ De 2004-2005 à 2009-2010, les résultats incluent tous les types de déjections animales liquides (productions porcines, bovines, etc.) alors qu'en 2010-2011 ils excluent la production bovine.

GESTION DES FERTILISANTS

Entre 2004 et 2009, les quantités moyennes d'engrais minéraux utilisées à l'hectare par les exploitations agricoles membres des CCAE sont demeurées relativement stables.

Tableau 9 : Évolution des quantités moyennes d'engrais achetées entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2009 par les exploitations agricoles membres des CCAE ayant déclaré des superficies (ha) cultivées

Année	Superficie (ha)	N (kg/ha)	P ₂ O ₅ (kg/ha)	K ₂ O (kg/ha)
2004-2005	792 622	39	17	17
2005-2006	904 663	41	17	18
2006-2007	927 012	40	17	18
2007-2008	961 966	41	17	18
2008-2009	983 434	40	16	17

Dans la version 2009-2013 du PAA, le libellé de la question concernant les engrais minéraux a été modifié de « moyenne des engrais minéraux achetée » à « moyenne des engrais minéraux épanchée selon le suivi du PAEF ». Cette modification semble avoir eu un effet sur les résultats. Ainsi, les exploitations agricoles membres des CCAE présentent une quantité moyenne d'engrais minéraux utilisée inférieure en 2009-2010 que les années antérieures.

Pour l'année 2011-2012, l'utilisation d'engrais à base d'azote a connu une légère augmentation par rapport à l'année précédente à 40 kg/ha alors que l'utilisation du phosphore et du potassium est demeurée semblable à 14 et 15 kg/ha.

Tableau 10 : Quantités moyennes d'engrais minéraux épanchées entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2012 par les exploitations agricoles membres des CCAE ayant déclaré des superficies (ha) cultivées

Année	Superficie (ha)	N (kg/ha)	P ₂ O ₅ (kg/ha)	K ₂ O (kg/ha)
2009-2010	992 592	38	14	14
2010-2011	1 013 876	39	14	15
2011-2012	1 050 302	40	14	15

RÉDUCTION DE L'UTILISATION DES PESTICIDES

En 2011-2012, les CCAE ont déclaré que 611 732 ha, soit 59 % des superficies en culture chez les exploitations membres des CCAE, ont fait l'objet d'interventions phytosanitaires.

De 2004-2005 à 2011-2012, une augmentation des taux d'adoption de la pratique du dépistage est observée passant de 39 % à 46 % des superficies cultivées. L'étalement de la pratique à d'autres cultures (ex. : soya) expliquerait cet accroissement.

Les superficies avec utilisation réduite des herbicides ainsi que le désherbage mécanique sont en décroissance alors que l'utilisation des herbicides pleine largeur/plein champ est en croissance. L'augmentation des superficies en semis direct, l'avenue des herbicides de type *Roundup Ready* et des conditions climatiques défavorables pourraient expliquer ces tendances.

Tableau 11 : Évolution des superficies qui font l'objet de pratiques visant la réduction de l'utilisation des pesticides ou qui font l'objet d'interventions phytosanitaires chez des exploitations agricoles membres des CCAE, pour la période du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2012

	Superficie (ha) Proportion des superficies cultivées (%)							
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Utilisation réduite des herbicides ¹	86 313 11 %	88 995 10 %	91 142 10 %	76 607 8 %	71 650 8 %	61 140 6 %	54 213 5 %	45 905 4 %
Désherbage mécanique	88 629 11 %	87 664 10 %	83 724 9 %	76 628 8 %	68 847 7 %	54 410 6 %	50 527 5 %	51 548 5 %
Dépistage ²	317 018 39 %	376 081 42 %	388 257 42 %	399 813 42 %	418 005 44 %	439 441 46 %	455 940 46 %	473 080 46 %
Herbicides pleine largeur/plein champ	351 177 43 %	373 855 42 %	423 318 46 %	422 285 45 %	456 758 48 %	459 838 48 %	484 221 49 %	509 768 49 %
Interventions phytosanitaires ³	452 898 55 %	500 833 56 %	570 979 62 %	525 042 56 %	534 937 56 %	609 979 64 %	582 295 59 %	611 732 59 %
SUPERFICIES CULTIVÉES PAR L'ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES MEMBRES DES CCAE (HA)⁴	821 777	886 601	914 247	942 401	948 485	954 019	988 730	1 033 106

¹ Total des superficies sur lesquelles est utilisée la technique de pulvérisation en bandes ou la technique des doses réduites d'herbicides;

² Ne comprends pas les superficies en prairies et en pâturages;

³ Moyens de lutte utilisés pour la protection des cultures contre les mauvaises herbes, les insectes ou les maladies (par exemple : le travail mécanique, la pulvérisation de pesticides, l'emploi de prédateurs, etc.);

⁴ Source : MAPAQ, voir les bilans des activités des CCAE pour chacune des années.

Les superficies en culture sans herbicide chez des exploitations agricoles membres des CCAE sont restées sensiblement stables entre 2004-2005 et 2008-2009, mais la proportion par rapport au total des superficies cultivées a connu une légère baisse. Les résultats pour les années 2009-2010 à 2011-2012 ont connu de nettes augmentations et ont été occasionnées notamment par le changement de libellé dans le nouveau PAA 2009-2013 qui donne un sens beaucoup moins restrictif à la notion de cultures sans herbicide.

Tableau 12 : Évolution des superficies en culture sans herbicide chez des exploitations agricoles membres des CCAE, pour la période du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2012

	Année	Ha	%	Superficies cultivées (ha) par l'ensemble des exploitations agricoles membres des CCAE ²
Culture sans herbicide¹	2004-2005	173 504	21	821 777
	2005-2006	177 287	20	886 601
	2006-2007	172 450	19	914 247
	2007-2008	173 591	18	942 401
	2008-2009	175 585	19	948 485
Surfaces cultivées sans herbicide¹	2009-2010	248 146	26	954 019
	2010-2011	399 151	40	988 730
	2011-2012	418 545	41	1 033 106

¹ Dans la version 2003-2009 du PAA, la culture sans herbicide est définie comme ayant fait l'objet d'une réflexion et d'une démarche agroenvironnementale alors que dans la version 2009-2013 du PAA, les surfaces cultivées sans herbicide sont uniquement définies comme étant des surfaces cultivées ne recevant aucun herbicide;

² Source : MAPAQ, voir les bilans des activités des CCAE pour chacune des années.

PRATIQUES CULTURALES DE CONSERVATION

Les pratiques culturales de conservation des sols, tels le travail réduit du sol et le semis direct, laissent des quantités importantes de résidus de culture créant ainsi des barrières physiques qui réduisent les phénomènes d'érosion et de dégradation des sols. Les superficies sous travail réduit du sol ou en semis direct des exploitations agricoles membres des CCAE ont considérablement augmenté de 2004-2005 à 2011-2012. Au cours de ces huit années, les superficies en semis direct ont plus que triplé passant de 36 302 à 135 199 hectares alors que le total des superficies ayant fait l'objet d'un travail du sol a augmenté de 36 %. Pendant la même période, la proportion des superficies labourées passait de 58 % à 41 % des superficies ayant fait l'objet d'un travail du sol.

Tableau 13 : Répartition des superficies cultivées par les exploitations agricoles membres des CCAE selon le type de travail primaire du sol, pour la période du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2012

Travail du sol ¹	2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		2011-2012	
	(ha)	(%)	(ha)	(%)	(ha)	(%)	(ha)	(%)	(ha)	(%)	(ha)	(%)	(ha)	(%)	(ha)	(%)
Labour au printemps	11 406	3	13 115	3	13 316	3	14 609	3	17 746	3	10 696	2	11 255	2	11 469	2
Labour à l'automne	233 070	55	265 459	58	287 834	56	259 248	52	249 389	48	217 528	43	226 679	41	221 595	39
Total	244 476	58	278 574	61	301 150	59	273 857	55	267 135	51	228 224	45	237 934	43	233 064	41
Travail réduit au printemps	23 533	6	27 149	6	36 673	7	30 025	6	36 045	7	51 210	10	62 176	11	65 377	11
Travail réduit à l'automne	117 308	28	110 282	24	121 153	24	127 989	26	130 930	25	108 783	22	127 742	23	140 890	25
Total	140 841	34	137 431	30	157 826	31	158 014	32	166 975	32	159 993	32	189 918	34	206 267	36
Semis direct au printemps	26 596	6	25 854	6	31 704	6	43 105	9	64 867	12	81 314	16	97 252	17	101 481	18
Semis direct à l'automne	9 706	2	14 680	3	19 958	4	24 576	5	26 626	5	34 460	7	31 463	6	33 718	6
Total	36 302	8	40 534	9	51 662	10	67 681	14	91 493	17	115 774	23	128 715	23	135 199	24
TOTAL TRAVAIL DU SOL	421 619	100	456 539	100	510 638	100	499 552	100	525 603	100	503 991	100	556 567	100	574 531	100

¹ Une superficie peut être comptabilisée dans plus d'un type de travail du sol.

Outre la protection des sols contre l'érosion par le travail réduit du sol, les exploitations agricoles membres des CCAE protègent aussi leurs sols par des couvertures végétales en hiver. Malgré les surfaces importantes protégées par les engrais verts, les cultures d'automne et les repousses de rejets de battage, ce sont les champs cultivés en prairie et pâturage qui représentent la plus grosse proportion avec 424 190 hectares.

Tableau 14 : Répartition des superficies protégées durant l'hiver par une couverture végétale chez les exploitations agricoles membres des CCAE, pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012

Superficies protégées durant l'hiver par une couverture végétale faite de	Superficie (ha)	%
Engrais vert enfoui au printemps suivant	11 329	2,3
Cultures d'automne	4 224	0,9
Repousses de rejets de battage	24 317	5,0
Prairies et pâturages	424 190	87,4
Culture permanentes	21 110	4,4
TOTAL	485 170	100,0

Les superficies protégées durant l'hiver par une couverture végétale totalisent 485 170 ha, soit 47 % des superficies cultivées.

Les superficies en engrais verts des membres des CCAE sont passées de 9 254 ha en 2004-2005 à 21 217 ha en 2011-2012. L'augmentation la plus importante est observée dans les superficies d'engrais verts enfouis au printemps. L'accroissement important des superficies en semis direct au printemps pourrait peut-être expliquer cette tendance. Rappelons toutefois que cette donnée est assez variable d'une année à l'autre car son implantation est souvent liée aux conditions climatiques.

Tableau 15 : Répartition des superficies établies avec des engrais verts chez les exploitations agricoles membres des CCAE entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2012

	Superficie (ha)							
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Superficies établies avec des engrais verts enfouis à l'automne	6 684	9 748	11 286	10 025	9 900	10 858	10 122	9 888
Superficies établies avec des engrais verts enfouis au printemps	2 570	4 104	5 862	5 484	5 944	10 785	12 428	11 329
TOTAL	9 254	13 852	17 148	15 509	15 844	21 643	22 550	21 217

PROTECTION DES COURS D'EAU

L'accompagnement offert aux exploitations agricoles par les professionnels des CCAE s'inscrit dans une démarche pour l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales. La protection et l'aménagement des cours d'eau deviennent des éléments de la démarche d'un nombre important d'exploitations membres. À titre d'exemple, les producteurs agricoles accompagnés par les CCAE déclarent qu'une proportion importante de leurs cours d'eau sont protégés par une bande riveraine.

Pour la période du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2009, les exploitations agricoles membres des CCAE ont déclaré qu'en moyenne 78 % de leurs cours d'eau sont protégés par des bandes riveraines. Pour la saison 2011-2012 et avec la venue du nouveau libellé de la question du PAA 2009-2013, 92 % des exploitations agricoles membres ayant un cours d'eau qui traverse ou longe leurs champs en culture déclarent conserver une bande riveraine le long de tous les cours d'eau.

Tableau 16 : Proportion des cours d'eau protégés par une bande riveraine chez les exploitations agricoles membres des CCAE et nombre d'exploitations agricoles qui déclare conserver une bande riveraine le long de tous les cours d'eau, pour la période du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2012

	Année	NE	%
Proportion des cours d'eau protégés par une bande riveraine¹	2004-2005	6 263	80
	2005-2006	6 972	78
	2006-2007	7 287	76
	2007-2008	7 269	78
	2008-2009	7 396	78
Exploitation agricole qui déclare conserver une bande riveraine le long de tous les cours d'eau²	2009-2010	5 749	88
	2010-2011	6 127	91
	2011-2012	6 422	92

¹ De 2004-2005 à 2008-2009, le NE représente le nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré la pratique et le % représente la moyenne des pourcentages déclarés par les exploitations agricoles concernées;

² De 2009-2010 à 2011-2012, le NE représente le nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré avoir un cours d'eau qui traverse ou longe leurs champs en culture et le % représente la moyenne des exploitations agricoles qui déclarent conserver une bande riveraine le long de tous les cours d'eau.

PLAN D'ACTION DES PAA

Environ 99 000 actions ont été planifiées pour l'ensemble des PAA complétés par les producteurs agricoles au cours de la période 2004-2012. Les actions sont réparties selon les trois défis. En moyenne, chaque exploitation agricole a planifié 11 actions dans son PAA. Le faible nombre d'actions liées à la gestion du phosphore de 2010 à 2012 (616, 517 et 565 actions) comparativement à 2009 (1 221 actions) et les années précédentes témoigne que les producteurs agricoles sont en voie de relever ce défi et concorde avec la diminution des surplus de phosphore présentés au tableau 7. Concurrément, les actions liées au respect des autres pratiques relatives au REA ainsi que celles liées à l'adoption de pratiques agroenvironnementales optimales ont considérablement augmenté.

Tableau 17 : Évolution du nombre d'actions planifiées dans les PAA des exploitations agricoles accompagnées par les CCAE et du nombre d'actions avec des résultats

Défi	Objectif	Nombre d'actions planifiées ¹								Nombre d'actions avec des résultats ²					
		en date du 31 mars 2005	en date du 31 mars 2006	en date du 31 mars 2007	en date du 31 mars 2008	en date du 31 mars 2009	en date du 31 mars 2010	en date du 31 mars 2011	en date du 31 mars 2012	en date du 31 mars 2007	en date du 31 mars 2008	en date du 31 mars 2009	en date du 31 mars 2010	en date du 31 mars 2011	en date du 31 mars 2012
Gestion du surplus de phosphore	Réduire la charge en phosphore	403	520	519	567	562	222	170	219	299	388	431	41	30	39
	Augmenter la capacité de disposition de la charge en phosphore	365	518	517	508	478	290	244	232	300	365	382	85	76	67
	Modifier les structures des exploitations agricoles pour réduire la charge en phosphore	173	199	189	191	181	104	103	114	99	127	132	21	21	26
	Total	941	1 237	1 225	1 266	1 221	616	517	565	698	880	945	147	127	132
Respect des pratiques relatives au REA	Respecter les droits d'exploitation	2 292	2 956	3 242	3 463	3 607	4 394	4 476	5 542	2 869	3 195	3 287	3 305	3 792	4 712
	Valoriser et disposer les engrais organiques	13 754	16 673	17 067	17 832	18 429	21 903	22 182	26 114	13 611	15 426	16 051	12 797	14 565	18 024
	Entreposer adéquatement les lisiers, les fumiers, les eaux de laiterie ainsi que les eaux provenant des cours d'exercice	1 414	1 859	1 746	1 743	1 706	2 388	2 338	3 619	1 254	1 393	1 370	1 103	1 344	1 844
	Protéger les cours d'eau	1 859	1 927	1 811	1 836	1 774	475	571	641	1 515	1 651	1 604	261	267	325
	Gérer adéquatement les pesticides	--	--	12	27	23	2 339	2 584	2 913	8	17	18	1 217	1 475	1 723
	Total	19 319	23 415	23 878	24 901	25 539	31 499	32 151	38 829	19 257	21 682	22 330	18 683	21 443	26 628
Adoption de pratiques agroenvironnementales optimales	Gérer les élevages, les fertilisants et les amendements	5 965	6 682	6 622	6 756	6 852	7 817	8 110	11 984	4 829	5 376	5 554	1 973	2 890	3 749
	Conserver les sols et protéger les cours d'eau	9 467	11 255	11 510	12 260	15 327	18 099	20 156	33 671	8 236	9 519	10 516	4 161	6 227	9 050
	Protéger les cultures à l'aide de pratiques respectueuses de l'environnement	3 805	3 939	3 915	4 030	3 958	6 547	7 147	14 060	3 169	3 421	3 422	3 008	4 101	5 371
	Maintenir et augmenter la biodiversité	--	--	17	43	186	119	113	111	0	19	71	33	34	32
	Total	19 237	21 876	22 064	23 089	26 323	32 582	35 526	59 826	16 234	18 335	19 563	9 175	13 252	18 202
TOTAL	39 497	46 528	47 167	49 256	53 083	64 697	68 194	99 220	36 189	40 897	42 838	28 005	34 822	44 962	

¹ Le nombre d'actions planifiées par les exploitations agricoles dans le cadre de la réalisation et la mise à jour d'un PAA;

² Le nombre d'actions avec des résultats consignés dans les PAA.

ACTIVITÉS COLLECTIVES RÉALISÉES

Le nombre d'activités et de participants en 2011-2012 a connu une augmentation par rapport à l'année précédente. Au cours de l'année 2011-2012, les CCAE ont réalisé 244 activités collectives en agroenvironnement qui ont attiré 8 231 participants. Ces activités ont été réalisées en collaboration avec de nombreux partenaires comme le MAPAQ, les réseaux Agriconseils, le CDAQ, AAC, l'IRDA, le CÉROM, les universités et les ITA. Vingt et un CCAE précisent aussi avoir participé à la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec de l'UPA et d'avoir été en contact avec près de 24 000 personnes.

Tableau 18 : Type d'activités collectives réalisées par les CCAE et le nombre de participants, pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2012

Type d'activités collectives	2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		2011-2012	
	N ^{bre} d'activités	N ^{bre} de participants	N ^{bre} d'activités	N ^{bre} de participants	N ^{bre} d'activités	N ^{bre} d'activités	N ^{bre} d'activités	N ^{bre} de participants	N ^{bre} d'activités	N ^{bre} de participants
Activités de formation	20	500	34	802	28	835	34	1 096	29	1058
Activités d'information	125	5 500	126	3 436	97	3 804	113	4 350	99	4412
Activités de démonstration	70	2 350	50	1 462	37	1 282	36	1 244	56	1935
Visites			40	988	41	843	30	595	29	667
Essais	60 réseaux d'essais		78	503	40	135	26	84	31	159
TOTAL	215	8 350	328	7 191	243	6 899	239	7 369	244	8231

ANNEXE 1

DONNÉES RÉGIONALES

Tableau 19 : Répartition des exploitations agricoles membres des CCAE par rapport au nombre total d'exploitations, par région, en date du 31 mars 2012

Région	N ^{bre} de CCAE ¹	N ^{bre} d'exploitations agricoles ²	N ^{bre} d'exploitations agricoles membres d'un CCAE selon la localisation	
			de l'exploitation agricole ³	du CCAE ⁴
Abitibi-Témiscamingue	3	627	303 (48 %)	303 (48 %)
Bas-Saint-Laurent	9	2 120	848 (40 %)	940 (44 %)
Capitale-Nationale – Côte-Nord	2	1 140	248 (22 %)	215 (19 %)
Centre-du-Québec	5	3 313	848 (26 %)	609 (18 %)
Chaudière-Appalaches	11	5 506	1 806 (33 %)	1 749 (32 %)
Estrie	1	2 584	627 (24 %)	534 (21 %)
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	1	262	78 (30 %)	65 (25 %)
Laurentides	4	1 272	335 (26 %)	315 (25 %)
Mauricie	3	1 007	279 (28 %)	312 (31 %)
Montérégie-Est	14	4 271	1 775 (42 %)	2 187 (51 %)
Montérégie-Ouest	14	2 823	789 (28 %)	688 (24 %)
Montréal – Laval – Lanaudière	5	1 676	448 (27 %)	469 (28 %)
Outaouais	2	909	180 (20 %)	179 (20 %)
Saguenay – Lac-Saint-Jean	4	1 210	381 (31 %)	380 (31 %)
TOTAL	78	28 720	8 945 (31 %)	8 945 (31 %)

Source : Direction de l'agroenvironnement et du développement durable, MAPAQ, mars 2012.

¹ Nombre de CCAE dont le siège social est situé dans la région;

² Nombre d'exploitations agricoles dont le site principal de production est situé dans la région;

³ Nombre d'exploitations agricoles membres d'un CCAE dont le site principal de production se situe dans la région. La donnée entre parenthèses indique le pourcentage par rapport au nombre total d'exploitations agricoles de la région;

⁴ Nombre d'exploitations agricoles membres des CCAE selon la localisation du CCAE. La donnée entre parenthèses indique le pourcentage par rapport au nombre total d'exploitations agricoles de la région.

Tableau 20 : Répartition des unités animales chez les exploitations agricoles membres des CCAE, par région, en date du 31 mars 2012

Région	N ^{bre} d'unités animales (u.a.)		Pourcentage (%) ³
	Pour l'ensemble des exploitations du Québec ¹	Pour les exploitations membres des CCAE ²	
Abitibi-Témiscamingue	52 023	41 524	80
Bas-Saint-Laurent	124 937	86 501	69
Capitale-Nationale – Côte-Nord	52 548	17 453	33
Centre-du-Québec	283 444	103 076	36
Chaudière-Appalaches	454 558	254 779	56
Estrie	166 293	79 873	48
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	8 329	5 588	67
Laurentides	53 068	21 899	41
Mauricie	87 189	33 749	39
Montérégie-Est	428 137	218 061	51
Montérégie-Ouest	122 033	52 422	43
Montréal – Laval – Lanaudière	116 119	47 233	41
Outaouais	46 465	20 234	44
Saguenay – Lac-Saint-Jean	54 956	25 118	46
TOTAL	2 050 099	1 007 510	49

Source : Direction de l'agroenvironnement et du développement durable, MAPAQ, mars 2012.

¹ Nombre d'unités animales en inventaire pour les exploitations agricoles dont le site principal de production est situé dans la région;

² Nombre d'unités animales en inventaire pour les exploitations agricoles membres des CCAE dont le site principal de production est situé dans la région;

³ Pourcentage des unités animales des exploitations agricoles membres des CCAE par rapport au nombre d'unités animales de l'ensemble des exploitations agricoles de la région.

Tableau 21 : Répartition des superficies en culture des exploitations agricoles membres des CCAE, par région, en date du 31 mars 2012

Région	Superficie (ha)		Pourcentage (%) ³
	Pour l'ensemble des exploitations du Québec ¹	Pour les exploitations membres des CCAE ²	
Abitibi-Témiscamingue	113 147	80 970	72
Bas-Saint-Laurent	184 934	123 872	67
Capitale-Nationale – Côte-Nord	67 115	24 877	37
Centre-du-Québec	263 418	92 369	35
Chaudière-Appalaches	257 150	144 981	56
Estrie	140 194	58 263	42
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	13 284	8 277	62
Laurentides	68 881	30 585	44
Mauricie	88 297	33 649	38
Montérégie-Est	302 822	173 894	57
Montérégie-Ouest	252 448	125 290	50
Montréal – Laval – Lanaudière	113 948	45 486	40
Outaouais	80 565	29 242	36
Saguenay – Lac-Saint-Jean	138 107	61 351	44
TOTAL	2 084 310	1 033 106	50

Source : Direction de l'agroenvironnement et du développement durable, MAPAQ, mars 2012.

¹ Superficie cultivée par les exploitations agricoles dont le site principal de production est situé dans la région;

² Superficie cultivée par les exploitations agricoles membres d'un CCAE dont le site principal de production est situé dans la région;

³ Pourcentage des superficies cultivées par les exploitations agricoles membres des CCAE par rapport aux superficies cultivées par l'ensemble des exploitations agricoles de la région.

Tableau 22 : Répartition des exploitations agricoles membres des CCAE ayant des PAEF et des bilans de phosphore, par région, selon la localisation du CCAE, en date du 31 mars 2012

Région	Nombre d'exploitations agricoles membres des CCAE	
	Ayant obtenu un PAEF	Ayant obtenu un bilan de phosphore
Abitibi-Témiscamingue	299	256
Bas-Saint-Laurent	935	926
Capitale-Nationale – Côte-Nord	204	211
Centre-du-Québec	600	597
Chaudière-Appalaches	1 730	1 733
Estrie	515	519
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	60	60
Laurentides	301	312
Mauricie	310	309
Montérégie-Est	2 144	2 152
Montérégie-Ouest	682	684
Montréal – Laval – Lanaudière	459	465
Outaouais	179	178
Saguenay – Lac-Saint-Jean	359	378
TOTAL	8 777	8 780

Tableau 23 : Répartition des exploitations agricoles accompagnées par des CCAE ayant des PAA en date du 31 mars 2012

Région	Nombre d'exploitations agricoles membres des CCAE								
	Avec PAA (an 1) ¹	Avec PAA (an 2) ²	Avec PAA (an 3) ²	Avec PAA (an 4) ²	Avec PAA (an 5) ²	Avec PAA (an 6) ²	Avec PAA (an 7) ²	Avec PAA (an 8) ²	Sans PAA ³
Abitibi-Témiscamingue	29	22	24	10	17	18	22	108	53
Bas-Saint-Laurent	46	38	40	25	19	25	30	717	0
Capitale-Nationale – Côte-Nord	13	21	13	16	17	10	17	108	0
Centre-du-Québec	94	53	72	28	34	24	59	232	13
Chaudière-Appalaches	75	95	79	78	107	71	89	1 141	14
Estrie	50	49	28	47	27	36	48	249	0
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	4	4	0	2	1	4	5	45	0
Laurentides	25	25	15	17	18	15	9	191	0
Mauricie	25	21	31	12	18	11	37	157	0
Montérégie-Est	171	186	133	118	115	152	218	1 094	0
Montérégie-Ouest	43	53	41	28	44	26	29	424	0
Montréal – Laval – Lanaudière	33	39	17	27	18	32	67	236	0
Outaouais	27	9	5	10	4	8	26	90	0
Saguenay – Lac-Saint-Jean	33	19	29	24	19	29	15	211	1
TOTAL	668	634	527	442	458	461	671	5 003	81

¹ Exploitations agricoles membres d'un CCAE qui ont réalisé la première année d'un PAA. Cette étape consiste à effectuer un diagnostic de l'exploitation agricole et à cibler les actions à mettre à œuvre;

² Exploitations agricoles membres d'un CCAE qui ont obtenu une mise à jour de leur PAA ainsi qu'un accompagnement pour la mise en œuvre des actions planifiées dans leur plan d'action;

³ Exploitations agricoles membres qui ont reçu les services d'un CCAE et qui n'ont pas obtenu de PAA.

Tableau 24 : Exploitations agricoles membres des CCAE en équilibre selon l'état du bilan de phosphore, par région, pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012

Région	Exploitation agricole en équilibre ¹	Pourcentage (%) ²
Abitibi-Témiscamingue	236	99,6
Bas-Saint-Laurent	929	99,9
Capitale-Nationale – Côte-Nord	200	100,0
Centre-du-Québec	500	99,7
Chaudière-Appalaches	1 689	99,8
Estrie	473	98,7
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	63	100,0
Laurentides	285	100,0
Mauricie	299	100,0
Montérégie-Est	2 020	99,2
Montérégie-Ouest	645	99,4
Montréal – Laval – Lanaudière	434	100,0
Outaouais	160	100,0
Saguenay – Lac-Saint-Jean	358	100,0
TOTAL	8 291	99,6

¹ Exploitations agricoles disposant des superficies requises pour épandre la totalité de la charge de P₂O₅ selon la norme en vigueur depuis le 1^{er} avril 2010. La répartition régionale est également faite selon la localisation du CCAE dans lequel l'exploitation agricole est membre;

² Sur l'ensemble des exploitations agricoles avec un bilan de phosphore consigné dans les PAA, pourcentage qui dispose des superficies requises pour épandre la totalité de la charge de P₂O₅ selon la norme en vigueur depuis le 1^{er} avril 2010.

Tableau 25 : Répartition des superficies qui font l'objet de pratiques visant la réduction de l'utilisation des pesticides ou qui font l'objet d'interventions phytosanitaires chez des exploitations agricoles membres des CCAE, par région, pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012

Région	Utilisation réduite des herbicides ¹	Désherbage mécanique	Dépistage ²	Herbicides pleine largeur/plein champ	Intervention phytosanitaire ³	Culture sans herbicide	Superficies cultivées ⁴
Abitibi-Témiscamingue	468	67	12 217	12 497	15 055	60 289	80 970
Bas-Saint-Laurent	691	1 744	25 890	38 817	46 105	90 111	123 872
Capitale-Nationale – Côte-Nord	1 515	1 257	10 439	10 961	13 534	9 987	24 877
Centre-du-Québec	2 888	4 162	45 680	44 251	48 133	14 250	92 369
Chaudière-Appalaches	3 238	2 090	39 325	42 315	50 017	84 014	144 981
Estrie	2 591	735	10 612	8 989	16 089	27 590	58 263
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	152	226	2 654	2 713	2 789	7 392	8 277
Laurentides	1 624	560	13 923	13 714	15 300	11 497	30 585
Mauricie	627	3 941	23 289	20 626	25 361	13 278	33 649
Montréal-Est	17 440	12 454	131 004	157 208	168 864	29 688	173 894
Montréal-Ouest	9 363	10 956	89 387	88 253	119 604	14 341	125 290
Montréal – Laval – Lanaudière	2 288	9 582	31 293	37 747	42 875	8 915	45 486
Outaouais	192	1 469	6 710	6 896	7 418	19 149	29 242
Saguenay – Lac-Saint-Jean	2 828	2 305	30 657	24 781	40 588	28 044	61 351
TOTAL	45 905	51 548	473 080	509 768	611 732	418 545	1 033 106

¹ Total des superficies sur lesquelles sont utilisées la technique pulvérisation en bandes ou la technique des doses réduites d'herbicides;

² Ne comprend pas les superficies en prairies et en pâturages;

³ Moyens de lutte utilisés pour la protection des cultures contre les mauvaises herbes, les insectes ou les maladies (par exemple : le travail mécanique, la pulvérisation de pesticides, l'emploi de prédateurs, etc.);

⁴ Source : Direction de l'agroenvironnement et du développement durable, MAPAQ, mars 2012.

Tableau 26 : Répartition des superficies selon les types de travail primaire du sol, chez les exploitations agricoles membres des CCAE, par région, pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012

Région	Labour		Travail réduit		Semis direct	
	(ha)	(%)	(ha)	(%)	(ha)	(%)
Abitibi-Témiscamingue	13 587	75	4 329	24	273	2
Bas-Saint-Laurent	20 424	47	13 069	30	10 299	24
Capitale-Nationale – Côte-Nord	5 158	47	2 742	25	2 992	27
Centre-du-Québec	12 467	28	17 106	38	15 609	35
Chaudière-Appalaches	21 622	45	14 132	30	11 960	25
Estrie	6 031	49	4 368	35	2 005	16
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	1 854	58	1 067	33	279	9
Laurentides	6 459	43	5 706	38	2 987	20
Mauricie	8 239	29	13 967	50	5 836	21
Montréal-Est	65 331	38	72 815	43	31 970	19
Montréal-Ouest	39 713	36	32 064	29	37 267	34
Montréal – Laval – Lanaudière	14 938	38	16 343	41	8 305	21
Outaouais	4 090	53	956	12	2 619	34
Saguenay – Lac-Saint-Jean	13 151	56	7 603	32	2 798	12
TOTAL	233 064	41	206 267	36	135 199	24

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 : Évolution du nombre d'exploitations agricoles membres, de conseillers et de CCAE entre le 1 ^{er} avril 2004 et le 31 mars 2012	9
Tableau 2 : Répartition des exploitations agricoles membres des CCAE par type de production agricole, entre le 1 ^{er} avril 2004 et le 31 mars 2012	9
Tableau 3 : Répartition des unités animales par type d'élevage chez les exploitations agricoles membres des CCAE, entre le 1 ^{er} avril 2004 et le 31 mars 2012	10
Tableau 4 : Répartition des superficies cultivées chez les exploitations agricoles membres des CCAE par type de culture, entre le 1 ^{er} avril 2004 et le 31 mars 2012	10
Tableau 5 : Évolution du nombre de PAA réalisés chez les exploitations agricoles accompagnées par les CCAE, pour la période du 1 ^{er} avril 2004 au 31 mars 2012	12
Tableau 6 : Nombre d'exploitations agricoles membres des CCAE ayant des PAEF pour la période du 1 ^{er} avril 2009 au 31 mars 2012	13
Tableau 7 : Nombre et proportion des exploitations agricoles membres des CCAE réparties selon l'état du bilan de phosphore, pour la période du 1 ^{er} avril 2004 au 31 mars 2012	13
Tableau 8 : Taux d'adoption des principales pratiques relatives au REA par les exploitations agricoles membres des CCAE, pour la période du 1 ^{er} avril 2004 au 31 mars 2012	14
Tableau 9 : Évolution des quantités moyennes d'engrais achetées entre le 1 ^{er} avril 2004 et le 31 mars 2009 par les exploitations agricoles membres des CCAE ayant déclaré des superficies (ha) cultivées	15
Tableau 10 : Quantités moyennes d'engrais minéraux épandues entre le 1 ^{er} avril 2009 et le 31 mars 2012 par les exploitations agricoles membres des CCAE ayant déclaré des superficies (ha) cultivées	15
Tableau 11 : Évolution des superficies qui font l'objet de pratiques visant la réduction de l'utilisation des pesticides ou qui font l'objet d'interventions phytosanitaires chez des exploitations agricoles membres des CCAE, pour la période du 1 ^{er} avril 2004 au 31 mars 2012	16
Tableau 12 : Évolution des superficies en culture sans herbicide chez des exploitations agricoles membres des CCAE, pour la période du 1 ^{er} avril 2004 au 31 mars 2012	17
Tableau 13 : Répartition des superficies cultivées par les exploitations agricoles membres des CCAE selon le type de travail primaire du sol, pour la période du 1 ^{er} avril 2004 au 31 mars 2012	19
Tableau 14 : Répartition des superficies protégées durant l'hiver par une couverture végétale chez les exploitations agricoles membres des CCAE, pour la période du 1 ^{er} avril 2011 au 31 mars 2012	20
Tableau 15 : Répartition des superficies établies avec des engrais verts chez les exploitations agricoles membres des CCAE entre le 1 ^{er} avril 2004 et le 31 mars 2012	20
Tableau 16 : Proportion des cours d'eau protégés par une bande riveraine chez les exploitations agricoles membres des CCAE et nombre d'exploitations agricoles qui déclare conserver une bande riveraine le long de tous les cours d'eau, pour la période du 1 ^{er} avril 2004 au 31 mars 2012	21
Tableau 17 : Évolution du nombre d'actions planifiées dans les PAA des exploitations agricoles accompagnées par les CCAE et du nombre d'actions avec des résultats	23
Tableau 18 : Type d'activités collectives réalisées par les CCAE et le nombre de participants, pour la période du 1 ^{er} avril 2007 au 31 mars 2012	24
Tableau 19 : Répartition des exploitations agricoles membres des CCAE par rapport au nombre total d'exploitations, par région, en date du 31 mars 2012	25
Tableau 20 : Répartition des unités animales chez les exploitations agricoles membres des CCAE, par région, en date du 31 mars 2012	25
Tableau 21 : Répartition des superficies en culture des exploitations agricoles membres des CCAE, par région, en date du 31 mars 2012	26
Tableau 22 : Répartition des exploitations agricoles membres des CCAE ayant des PAEF et des bilans de phosphore, par région, selon la localisation du CCAE, en date du 31 mars 2012	26
Tableau 23 : Répartition des exploitations agricoles accompagnées par des CCAE ayant des PAA en date du 31 mars 2012	27
Tableau 24 : Exploitations agricoles membres des CCAE en équilibre selon l'état du bilan de phosphore, par région, pour la période du 1 ^{er} avril 2009 au 31 mars 2012	27
Tableau 25 : Répartition des superficies qui font l'objet de pratiques visant la réduction de l'utilisation des pesticides ou qui font l'objet d'interventions phytosanitaires chez des exploitations agricoles membres des CCAE, par région, pour la période du 1 ^{er} avril 2011 au 31 mars 2012	28
Tableau 26 : Répartition des superficies selon les types de travail primaire du sol, chez les exploitations agricoles membres des CCAE, par région, pour la période du 1 ^{er} avril 2011 au 31 mars 2012	28

Les gouvernements du Canada et du Québec ont annoncé, le 27 avril 2009, la signature de l'accord bilatéral Canada-Québec Cultivons l'avenir, qui comporte un investissement de 192 millions de dollars sur une période de cinq ans et qui vise à soutenir la croissance et à assurer une plus grande prospérité du secteur québécois de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Le Programme d'appui au développement des entreprises agricoles (PADEA) et certaines mesures du programme Prime-Vert sur les services-conseils, dont l'administration a été confiée aux réseaux Agriconseils, font partie de cette entente qui prend fin le 31 mars 2013.

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec



**Cultivons l'avenir, une initiative
fédérale-provinciale-territoriale**



**Agriculture et
Agroalimentaire Canada**

**Agriculture and
Agr-Food Canada**

Canada



Entente de partenariat MAPAQ-UPA sur les services-conseils pour un développement durable des exploitations agricoles